

# RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

## AU 31 AOÛT 2022

18 novembre 2022

**Note au lecteur**

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement<sup>(1)</sup>.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 30 septembre 2022* sera publié au même moment que *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, le 8 décembre 2022.

**Faits saillants d'août 2022**

Au 31 août 2022, soit pour les cinq premiers mois de l'exercice 2022-2023, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 1,3 milliard de dollars. Cela représente une diminution de 69 millions de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date.

Ce résultat provient :

- de revenus de 57,2 milliards de dollars;
- de dépenses de 54,6 milliards de dollars;
- de versements de 1,3 milliard de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans le *Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2022*, un déficit budgétaire de 1,7 milliard de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation (voir annexe 1).

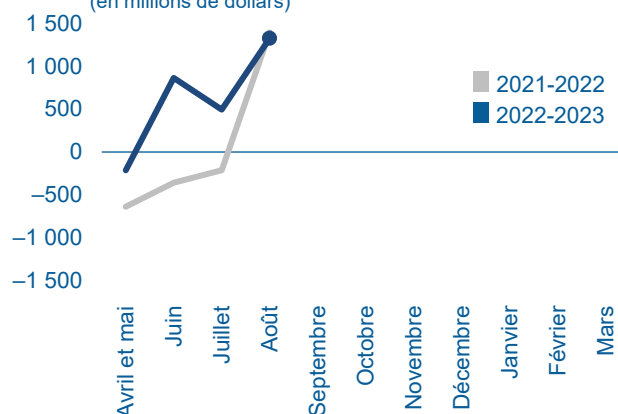
- Ce déficit inclut une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 2,0 milliards de dollars.

La publication du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2022 sera l'occasion de présenter la mise à jour de l'ensemble des prévisions économiques et budgétaires du gouvernement et celle du solde budgétaire pour l'exercice financier 2022-2023.

- Cette mise à jour tiendra notamment compte du nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie, dont le versement a été annoncé le 9 novembre dernier.

**Solde budgétaire cumulatif**

(en millions de dollars)

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS**

(données non auditées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	8 578	8 822	244	42 104	45 971	3 867	9,2
Transferts fédéraux	2 464	2 233	-231	11 700	11 265	-435	-3,7
<b>Total des revenus</b>	<b>11 042</b>	<b>11 055</b>	<b>13</b>	<b>53 804</b>	<b>57 236</b>	<b>3 432</b>	<b>6,4</b>
Dépenses de portefeuilles <sup>(2)</sup>	-8 452	-9 089	-637	-47 348	-50 160	-2 812	5,9
Service de la dette	-716	-888	-172	-3 608	-4 421	-813	22,5
<b>Total des dépenses</b>	<b>-9 168</b>	<b>-9 977</b>	<b>-809</b>	<b>-50 956</b>	<b>-54 581</b>	<b>-3 625</b>	<b>7,1</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(3)</sup></b>	<b>1 874</b>	<b>1 078</b>	<b>-796</b>	<b>2 848</b>	<b>2 655</b>	<b>-193</b>	<b>—</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-260	-243	17	-1 448	-1 324	124	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION</b>	<b>1 614</b>	<b>835</b>	<b>-779</b>	<b>1 400</b>	<b>1 331</b>	<b>-69</b>	<b>—</b>

## REVENUS

### Revenus autonomes

Au 31 août 2022, les revenus autonomes totalisaient 46,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 3,9 milliards de dollars (9,2 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique, combinée à l'allègement des mesures de santé publique d'avril à août 2022, a un effet positif sur les revenus autonomes, comparativement à la même période de l'année précédente.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 3,5 milliards de dollars (10,5 %), pour atteindre 36,8 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse de 1,3 milliard de dollars (8,7 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers** et de 158 millions de dollars (5,3 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 951 millions de dollars (22,4 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à l'évolution de l'excédent d'exploitation net des sociétés;
- la hausse de 1,0 milliard de dollars (10,2 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages, soutenue par le retrait graduel des mesures sanitaires, l'utilisation de l'épargne accumulée et la bonne tenue de l'emploi.

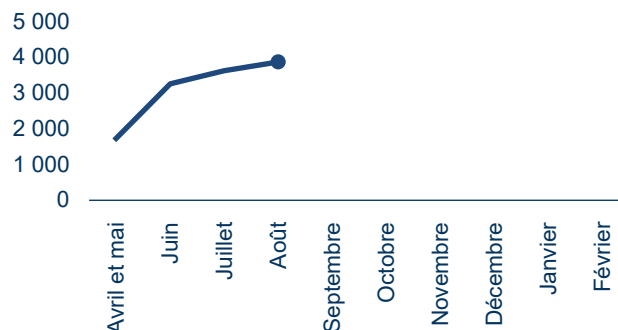
Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 440 millions de dollars (6,5 %), pour atteindre 7,2 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 198 millions de dollars (8,4 %), attribuable principalement à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 242 millions de dollars (5,5 %), attribuable notamment à la hausse des revenus de vente de biens et services.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 76 millions de dollars (3,7 %), pour s'établir à 2,0 milliards de dollars. Cette variation est notamment attribuable à une diminution des résultats d'Investissement Québec liée aux résultats défavorables des marchés financiers d'avril à août 2022. Cette baisse a été atténuée par la hausse de la valeur des exportations d'électricité constatée par Hydro-Québec et par un retour à la normale des activités de Loto-Québec, alors que durant la même période l'an passé, la société n'avait pas repris l'ensemble de ses activités en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie.

### Variation cumulative des revenus autonomes

(en millions de dollars)



## REVENUS AUTONOMES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 769	2 893	124	15 340	16 675	1 335	8,7
Cotisations pour les services de santé	573	558	-15	3 001	3 159	158	5,3
Impôts des sociétés	794	974	180	4 245	5 196	951	22,4
Impôt foncier scolaire	90	94	4	440	453	13	3,0
Taxes à la consommation	2 099	2 131	32	10 294	11 340	1 046	10,2
<b>Revenus fiscaux</b>	<b>6 325</b>	<b>6 650</b>	<b>325</b>	<b>33 320</b>	<b>36 823</b>	<b>3 503</b>	<b>10,5</b>
Droits et permis	656	637	-19	2 362	2 560	198	8,4
Revenus divers	873	978	105	4 366	4 608	242	5,5
<b>Autres revenus autonomes</b>	<b>1 529</b>	<b>1 615</b>	<b>86</b>	<b>6 728</b>	<b>7 168</b>	<b>440</b>	<b>6,5</b>
<b>Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement</b>	<b>7 854</b>	<b>8 265</b>	<b>411</b>	<b>40 048</b>	<b>43 991</b>	<b>3 943</b>	<b>9,8</b>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	724	557	-167	2 056	1 980	-76	-3,7
<b>TOTAL</b>	<b>8 578</b>	<b>8 822</b>	<b>244</b>	<b>42 104</b>	<b>45 971</b>	<b>3 867</b>	<b>9,2</b>

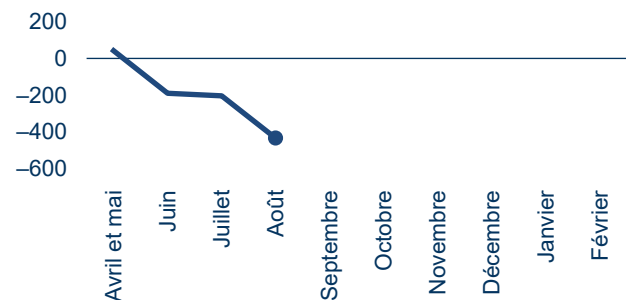
## Transferts fédéraux

Au 31 août 2022, les transferts fédéraux totalisaient 11,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une baisse de 435 millions de dollars (3,7 %) comparativement à la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement attribuable à une diminution des revenus provenant des transferts pour la santé, en partie compensée par une hausse des revenus provenant de la péréquation.

- Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont diminué de 393 millions de dollars (11,6 %), pour atteindre 3,0 milliards de dollars, principalement en raison de la baisse du transfert supplémentaire en matière de santé relatif à la COVID-19 par rapport à l'année précédente.
- Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 228 millions de dollars (4,2 %), pour atteindre 5,7 milliards de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe de péréquation à l'échelle canadienne.

### Variation cumulative des transferts fédéraux

(en millions de dollars)



## TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non auditées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 093	1 139	46	5 466	5 694	228	4,2
Transferts pour la santé	673	600	-73	3 391	2 998	-393	-11,6
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	133	125	-8	677	622	-55	-8,1
Autres programmes	565	369	-196	2 166	1 951	-215	-9,9
<b>TOTAL</b>	<b>2 464</b>	<b>2 233</b>	<b>-231</b>	<b>11 700</b>	<b>11 265</b>	<b>-435</b>	<b>-3,7</b>

## DÉPENSES

Au 31 août 2022, les dépenses totalisaient 54,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 3,6 milliards de dollars (7,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 227 millions de dollars (1,0 %), pour atteindre 23,4 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à l'indexation des échelles salariales du personnel des établissements de santé et de services sociaux.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 708 millions de dollars (11,5 %), pour atteindre 6,8 milliards de dollars. Cette hausse est notamment attribuable à l'indexation des échelles salariales ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 228 millions de dollars (6,6 %), pour atteindre 3,7 milliards de dollars. Cette hausse découle notamment de l'augmentation des dépenses des établissements d'enseignement collégial et universitaire.

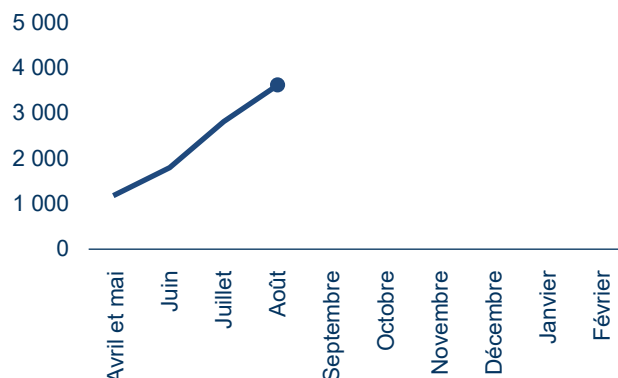
Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (11,3 %), pour atteindre 16,2 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 346 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, notamment attribuable à des subventions pour la rénovation du parc d'habitations à loyer modique;
- l'augmentation de 287 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, s'expliquant notamment par le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants et par l'Allocation famille;
- l'augmentation de 410 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports, s'expliquant notamment par une compensation de 91 millions de dollars octroyée à la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'obtention des études relatives au projet de Réseau express métropolitain (REM) de l'Est de Montréal, dont la gouvernance est maintenant assurée par le gouvernement et la Ville de Montréal;
- l'augmentation de 222 millions de dollars des dépenses du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, s'expliquant notamment par la hausse des subventions accordées par le Fonds de développement du marché du travail.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 813 millions de dollars (22,5 %), pour s'établir à 4,4 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

### Variation cumulative des dépenses

(en millions de dollars)



### DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE<sup>(2)</sup>

(données non auditées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2021 <sup>(4)</sup>	2022	Variation	2021-2022 <sup>(4)</sup>	2022-2023	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 425	4 354	-71	23 171	23 398	227	1,0
Éducation	852	897	45	6 140	6 848	708	11,5
Enseignement supérieur	635	688	53	3 462	3 690	228	6,6
Autres portefeuilles <sup>(5)</sup>	2 540	3 150	610	14 575	16 224	1 649	11,3
<b>Dépenses de portefeuilles</b>	<b>8 452</b>	<b>9 089</b>	<b>637</b>	<b>47 348</b>	<b>50 160</b>	<b>2 812</b>	<b>5,9</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>716</b>	<b>888</b>	<b>172</b>	<b>3 608</b>	<b>4 421</b>	<b>813</b>	<b>22,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 168</b>	<b>9 977</b>	<b>809</b>	<b>50 956</b>	<b>54 581</b>	<b>3 625</b>	<b>7,1</b>

## SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

### Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Pour la période d'avril à août 2022, les besoins financiers nets atteignent 5,7 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 2,7 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 688 millions de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent notamment d'une augmentation de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement<sup>(6)</sup>;
- les besoins financiers de 976 millions de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 2,9 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 1,9 milliard de dollars<sup>(6)</sup>;
- les besoins financiers de 1,2 milliard de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 2,8 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 1,6 milliard de dollars<sup>(6)</sup>;
- les besoins financiers de 4,2 milliards de dollars provenant des autres comptes<sup>(7)</sup>, besoins qui découlent notamment de déboursés relatifs à des dépenses comptabilisées à la fin de 2021-2022;
- les besoins financiers de 1,3 milliard de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

## SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à août	
	2021-2022	2022-2023
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(3)</sup></b>	<b>2 848</b>	<b>2 655</b>
<b>Opérations non budgétaires</b>		
Placements, prêts et avances	-8 670	-688
Immobilisations	-1 110	-976
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-1 227	-1 179
Autres comptes <sup>(7)</sup>	71	-4 233
Versements au Fonds des générations	-1 448	-1 324
<b>Total des opérations non budgétaires</b>	<b>-12 384</b>	<b>-8 400</b>
<b>SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS</b>	<b>-9 536</b>	<b>-5 745</b>

## ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2022 <sup>(8)</sup>	Révisions	Rapport préélectoral d'août 2022 <sup>(9)</sup>	Variation (%) <sup>(10)</sup>
<b>REVENUS</b>				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	41 147	2 267	43 414	5,2
Cotisations pour les services de santé	7 299	485	7 784	5,7
Impôts des sociétés	10 882	1 043	11 925	-7,8
Impôt foncier scolaire	1 178	-130	1 048	-3,1
Taxes à la consommation	26 706	639	27 345	10,8
<b>Revenus fiscaux</b>	<b>87 212</b>	<b>4 304</b>	<b>91 516</b>	<b>4,8</b>
Droits et permis	5 171	347	5 518	-8,8
Revenus divers	11 680	-51	11 629	6,7
<b>Autres revenus autonomes</b>	<b>16 851</b>	<b>296</b>	<b>17 147</b>	<b>1,2</b>
<b>Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement</b>	<b>104 063</b>	<b>4 600</b>	<b>108 663</b>	<b>4,2</b>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 628	579	6 207	4,0
<b>Total des revenus autonomes</b>	<b>109 691</b>	<b>5 179</b>	<b>114 870</b>	<b>4,2</b>
Transferts fédéraux	28 790	810	29 600	1,6
<b>Total des revenus</b>	<b>138 481</b>	<b>5 989</b>	<b>144 470</b>	<b>3,6</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Santé et Services sociaux	-55 842	-52	-55 894	-3,2
Éducation	-19 120	-152	-19 272	8,0
Enseignement supérieur	-10 141	-162	-10 303	17,8
Autres portefeuilles <sup>(5)</sup>	-45 041	1	-45 040	4,4
<b>Dépenses de portefeuilles</b>	<b>-130 144</b>	<b>-365</b>	<b>-130 509</b>	<b>2,4</b>
Service de la dette	-8 842	-1 347	-10 189	18,2
<b>Total des dépenses</b>	<b>-138 986</b>	<b>-1 712</b>	<b>-140 698</b>	<b>3,4</b>
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-2 500	500	-2 000	—
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(3)</sup></b>	<b>-3 005</b>	<b>4 777</b>	<b>1 772</b>	<b>—</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 445	17	-3 428	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION</b>	<b>-6 450</b>	<b>4 794</b>	<b>-1 656</b>	<b>—</b>
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	927	927	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(14)</sup></b>	<b>-6 450</b>	<b>5 721</b>	<b>-729</b>	<b>—</b>

## ANNEXE 2 : DÉPENSES DE PORTEFEUILLES

Depuis 2022-2023, les dépenses gouvernementales ne sont plus ventilées par mission, mais plutôt par portefeuille.

Les dépenses de portefeuilles présentées dans le *Rapport mensuel des opérations financières* correspondent à celles qui sont engagées dans les différents secteurs d'activité du gouvernement. Le niveau de dépenses présenté fournit également un outil additionnel de gestion budgétaire, contribuant à la responsabilisation des décideurs publics relativement à l'entièreté de leur portefeuille ministériel.

Afin d'assurer une comparabilité entre les prévisions budgétaires, le *Rapport mensuel des opérations financières* et les comptes publics, le tableau suivant présente les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles.

Les éliminations interportefeuilles résultent de l'élimination des opérations réciproques entre les entités de différents portefeuilles.

Les portefeuilles consacrés aux services publics sont :

- **Santé et Services sociaux**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des organismes du réseau de la santé et des services sociaux et aux programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ce portefeuille comprend également les dépenses des autres organismes gouvernementaux reliés à la santé, tels que Héma-Québec;
- **Éducation**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses des programmes visant à promouvoir les activités de loisir et de sport ainsi que celles des programmes liés à la condition féminine;
- **Enseignement supérieur**, qui comprend principalement les dépenses attribuables aux activités des établissements d'enseignement de niveau collégial et universitaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses reliées à l'aide financière aux études;
- les **autres portefeuilles**, qui incluent les dépenses de tous les portefeuilles autres que Santé et Services sociaux, Éducation ainsi qu'Enseignement supérieur. Les autres portefeuilles assurent notamment le financement gouvernemental du milieu culturel et des secteurs des transports et des services de garde, ainsi que le soutien aux personnes, aux municipalités et aux entreprises.

### DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL APRÈS LES ÉLIMINATIONS INTERPORTEFEUILLES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à août 2022		
	Dépenses avant la répartition des éliminations interportefeuilles	Éliminations interportefeuilles	Dépenses après la répartition des éliminations interportefeuilles
Santé et Services sociaux	23 398	-521	22 877
Éducation	6 848	-229	6 619
Enseignement supérieur	3 690	-63	3 627
Autres portefeuilles	16 224	813	17 037
<b>TOTAL</b>	<b>50 160</b>	<b>—</b>	<b>50 160</b>

## Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

## Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 78 à 83 du volume 1 des [Comptes publics 2021-2022](#). Les incidences des normes comptables suivantes, édictées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et en vigueur à compter de l'année financière 2022-2023, seront prises en considération dans les comptes publics au 31 mars 2023 : SP 3450 – Instruments financiers (ainsi que SP 1201 – Présentation des états financiers, SP 3041 – Placements de portefeuille et SP 2601 – Conversion des devises) et SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- (2) Les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles sont présentées dans l'annexe 2.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2022-2023.
- (5) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (6) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (7) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (8) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#).
- (9) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans le [Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2022](#).
- (10) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2021-2022.
- (11) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : [www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca).